

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Jeanne d'Arc - BTS - Services - Support à l'action managériale

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jeanne d'Arc - BTS - Services - Support à l'action managériale (8911)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 52%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jeanne d'Arc - BTS - Services - Support à l'action managériale (8911)	Jury par défaut	Autres candidats	2	4	4	4	1
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	27	26	26	7
		Bacheliers technologiques toutes séries	3	20	19	19	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jeanne d'Arc - BTS - Services - Support à l'action managériale (8911)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	1	1	1	0	0 %
			Masculin	3	3	3	1	100 %
			Total	4	4	4	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	17	16	16	3	42,9 %
			Masculin	10	10	10	4	57,1 %
			Total	27	26	26	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	14	14	14	2	66,7 %
			Masculin	6	5	5	1	33,3 %
			Total	20	19	19	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jeanne d'Arc - BTS - Services - Support à l'action managériale (8911)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	3	3	3	1	100 %
				AB	1	1	1	0	0 %
				Total	4	4	4	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	4	4	4	2	28,6 %
				AB	12	11	11	5	71,4 %
				B	7	7	7	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	27	26	26	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	9	9	9	2	66,7 %
				AB	10	9	9	1	33,3 %
				B	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	20	19	19	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jeanne d'Arc - BTS - Services - Support à l'action managériale (8911)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	2	2	2	1	100 %
			Non scolarisés	2	2	2	0	0 %
			Total	4	4	4	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	23	23	23	5	71,4 %
			En réorientation	1	1	1	1	14,3 %
			Non scolarisés	3	2	2	1	14,3 %
			Total	27	26	26	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	17	17	17	2	66,7 %
			En réorientation	3	2	2	1	33,3 %
			Total	20	19	19	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jeanne d'Arc - BTS - Services - Support à l'action managériale (8911)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau atteint dans les enseignements professionnels, technologiques ou de spécialités	Appréciations, résultats périodiques sur les années de première et terminale et notes obtenues à l'examen	Très important
	Niveau atteint en langues vivantes	Certifications, appréciations et résultats	Très important
	Évolution des résultats scolaires	Bulletins scolaires, Fiche Avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail, organisation	Appréciations fiche Avenir et bulletins périodiques	Très important
	Qualité d'expression écrite	Résultats scolaires notamment dans les disciplines littéraires, certification Voltaire	Essentiel
	Capacité à s'exprimer à l'oral	Appréciations fiche Avenir et bulletins périodiques	Très important
Savoir-être	Autonomie, prise d'initiative	Appréciations, Fiche Avenir et bulletins périodiques	Très important
	Capacité à s'investir et à s'engager dans la formation et dans la dynamique de groupe	Appréciations, fiche Avenir	Essentiel
	Curiosité intellectuelle et ouverture sur le monde	Appréciations, fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Parcours de formation, lettre de motivation, fiche Avenir	Essentiel
	Connaissance de la formation	Lettre de motivation, présence à la journée portes ouvertes, visites des salons d'orientation	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Investissement et implication dans le projet de formation	Appréciations	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement solidaire ou citoyen	Attestations, appréciations du Chef d'Etablissement	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Absentéisme, notamment non justifié

Problèmes de comportement soulevés par l'établissement d'origine

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission composée d'enseignants en STS a examiné les dossiers des candidats au regard des angles suivants : résultats et appréciations tout au long du cycle de formation antérieur, fiche Avenir, lettre de motivation, expériences et engagements du candidat.

La commission a ensuite construit un classement des demandes.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de rédiger une lettre de motivation argumentée, fournie et écrite dans le respect des règles de grammaire et d'orthographe. Celle-ci doit être ciblée et en adéquation avec la section choisie. Le candidat doit expliciter ses motivations et présenter son projet professionnel. La lettre de motivation présente le candidat et doit donc, à ce titre, laisser une bonne impression à la commission d'études des demandes.

Par ailleurs, les candidats doivent aborder leur formation infra-bac avec la perspective de leur poursuite d'études post-bac. Ainsi, ils doivent s'investir, s'impliquer et construire un dossier solide. L'investissement dans la formation antérieure renseigne sur les motivations du candidat et doit se lire dans les appréciations des enseignants des années de première et de terminale (bulletins et fiche Avenir). L'engagement dans la vie de l'établissement d'origine et/ou dans la vie associative constitue une vraie valeur ajoutée à la demande d'admission.

Signature :

Christophe BANSARD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Jeanne d'Arc